

FICHE de RESERVATION - Gîtes de Ty Dillen en Plougrescant -(GPS: 2 rue dillen)

à imprimer et à retourner (sous 3 jours) par courrier postal avec votre chèque acompte



à Monsieur et Madame JAQUET Philippe
2, hent Dillen 22820 Plougrescant tél: 0681483461



ou bien https://www.clevacances.com/ckfinder/files/contrat_location_03_2019_remplissable.pdf

sélectionnez votre hébergement

PENNTY (6 pers)

Ty PESKED (4 pers)

Ty KRAOU (2 pers)

NOM / Prénom:

adresse:

ville:

code postal:

téléphone:

téléphone:

e-mail:

nombre total de personnes: _____

dont adultes (s) : _____

age des enfants: moins de 17 ans : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

semaine N° ____ du ____ au ____ €

semaine N° ____ du ____ au ____ €

semaine N° ____ du ____ au ____ €

journée(s) supplémentaire(s) après accord préalable (nous consulter) hors T.H.S. €

SOUS TOTAL 1 €

nombre de kit (s) lingerie (option) _____ x 10€ /personne €

TOTAL du séjour €

déduire le montant de l'acompte (25%)... €

SOUS TOTAL 2 €

ajoutez ici le montant de la taxe de séjour (du 1 janv au 31 dec)
pour les personnes de + de 17 ans : 0,80 € par jour et par personne €

*En juillet et août, les arrivées se font les samedis autour de 17h
merci de prévenir de tous retards ou contre temps. -----
Les départs se font eux aussi les samedis avant 11h (visite des gîtes
effectuée et caution restituée)*

SOLDE DE VOTRE SEJOUR
à régler à l'arrivée + dépôt d'un chèque
de caution de 155 € €

à _____ le ____/____/____

signature

ASSURANCES: le locataire est tenu d'assurer le local qui lui est loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principal prévoit l'extention villegiature. En cas contraire, il doit en informer sa compagnie d'assurance et le lui réclamer ou bien en souscrire un à cet effet. Une attestation ou une déclaration sur l'honneur sera demandée à l'arrivée.